

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2014

Subventions aux associations et aides aux activités scolaires 2014.

Se reporter au tableau qui se trouve au verso.

Subventions exceptionnelles 2014.

Se reporter au tableau qui se trouve au verso.

Subvention 2014 au Comité d'Œuvres Sociales.

Le Conseil Municipal a été appelé à délibérer sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 6 629.86 € en faveur au Comité des Œuvres Sociales du personnel territorial de Brest métropole océane. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 28 votants, a approuvé le montant de la subvention au COS.*

Subventions aux associations sportives pour frais de déplacements hors Finistère.

Les clubs sportifs guilériens peuvent obtenir le remboursement de leurs frais de déplacement hors Finistère sur présentation des justificatifs. Pour la saison 2013 – 2014, *le conseil municipal, à l'unanimité des 28 votants, a accordé les remboursements suivants aux associations ayant présenté leur demande, à savoir : la flèche Gymnique pour un montant de 1 331.59 € ; Guilers VTT Nature pour un montant de 1 230.60 € ; le sporting handball de Guilers pour un montant de 5 881.22 € et l'Amicale Laïque (section Tennis de Table) pour un montant de 323.84€.*

Subvention 2014 à l'association Agora.

Se reporter au tableau qui se trouve au verso.

Subvention 2014 Ecole de Musique et de Danse.

Se reporter au tableau qui se trouve au verso.

Subvention 2014 au CCAS

Le Conseil Municipal a été appelé à délibérer sur l'octroi d'une subvention au CCAS de 35 000 €. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 28 votants, a approuvé le montant de la subvention au CCAS.*

Participation communale au SAGE du Bas Léon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 28 votants donne son accord pour le versement de la participation au SAGE du Bas Léon pour un montant de 460,64 €.

Cession du fort de Penfeld à la ville de Guilers

Par délibération du 19 mai 2011, le Conseil Municipal avait validé la proposition d'achat par la commune, de la propriété dénommée « Fort de Penfeld ». Au terme des différents échanges menés entre la commune et les services de la Défense et des Domaines, *le Conseil Municipal, par 23 votes pour et 5 contre, a approuvé le montant en principal de l'acquisition évalué par France Domaine au prix de 211 500 €, auquel s'ajouteront les frais de publicité foncière, a autorisé l'acquisition de cette propriété au prix convenu, et a autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.*

Admission en non-valeur des titres de recettes années 2012 et 2013

Le trésorier de Brest Banlieue a fait parvenir un état d'admission en non-valeur concernant des créances des années 2012 et 2013 pour un montant de 3.897,31 €. Le recouvrement de ces titres de recettes s'avère impossible suite à une décision d'effacement de la dette rendue par le Tribunal de Grande Instance. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 28 votants, a admis ces créances en non-valeur.*

Admission en non-valeur des titres de recettes de petite valeur

Afin de hiérarchiser les procédures de recouvrement forcé et d'éviter les poursuites lourdes et coûteuses, et afin d'améliorer le recouvrement des recettes communales, *le Conseil Municipal, à l'unanimité des 28 votants, a donné son accord pour l'admission en non-valeur systématique de certains titres de recettes en reliquat à la Trésorerie.*

Information au Conseil Municipal sur la réforme des rythmes scolaires

Le Maire a informé le Conseil Municipal sur l'évolution de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en faisant part des difficultés rencontrées et des solutions envisagées.

SUBVENTIONS 2014

Associations bénéficiant du forfait de base et du forfait adhérent

N°	Association	Montant global	N°	Association	Montant global
1	Aïkido	211.00 €	24	Guilers accueil	211.00 €
2	ASG	2673.50 €	25	Guilers à la campagne	211.00 €
3	ACPG	211.00 €	26	Guilers VTT nature	948.50 €
4	A point Nommé	211.00 €	27	Gym form'loisirs	361.00 €
5	Amicale Laïque	1361.00 €	28	L'Age tendre	211.00 €
6	Amicale Laïque : cyclotourisme	211.00 €	29	Les Amis du Vélo	486.00 €
7	Amicale Laïque : tennis de table	586.00 €	30	Les fous du volant	448.50 €
8	Aveldorn	211.00 €	31	Les Tchoupinous	211.00 €
9	Archers de Keroual	611.00 €	32	Melodios	223.50 €
10	Bleuets de Guilers	2361.00 €	33	Moto club dur dur	211.00 €
11	Club athlétisme guilérien	1498.50 €	34	Music in motion production	223.50 €
12	Club celtique – Art floral	211.00 €	35	Officiers Mariniers en retraite Guilers-	211.00 €
13	Club celtique – Poterie	211.00 €	36	Bohars	
14	Club Emeraude	211.00 €	37	Questions pour un champion	248.50 €
15	Comité de jumelage Guilers Baucina	211.00 €	38	Racines et Patrimoine	211.00 €
16	Compter Lire Ecrire	761.00 €	39	Solex Iroise	398.50 €
17	Dojo Guilérien	1298.50 €	40	Soir & scrap	211.00 €
18	Du sang pour la vie	211.00 €	41	Sophrologie	386.00 €
19	Evel Treid	211.00 €	42	Souvenir Français	298.50 €
20	Flèche gymnique guilérienne	4111.00 €	43	Sporting de Guilers	1436.00 €
21	FNACA	211.00 €	44	Sporting (multisports)	761.00 €
22	Foyer de l'Amitié	211.00 €	45	Tennis club	1111.00 €
23	Guil'air rando	211.00 €			

Participation aux frais de formation et de déplacement des associations sportives

La commune participe à la formation des jeunes adhérents des clubs sportifs à hauteur de 50 % des frais de formation jusqu'à un maximum de 300 € par an et par club.

Les demandes de remboursement de frais liés aux déplacements sportifs hors Finistère font l'objet d'une délibération spécifique du Conseil Municipal.

Associations bénéficiant de forfaits spécifiques

Amicale Laïque (Théâtre)	3 530.01 €
Guilers entraide	454.09 €
Partage	454.09 €
Vie Libre (section guilers)	454.09 €
ADMR	1 200.00 €

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des 28 votants, l'ensemble de ces subventions. Six Conseillers Municipaux membres du Bureau d'une association n'ont pas pris part au vote concernant leur association.

Associations conventionnées

Ecole de Musique et de Danse (section musique)	58272.50 €
Ecole de Musique et de Danse (section danse)	3 561.00 €
Ecole de Musique et de Danse (activités périscolaires)	500.00 €
L'Agora (subvention annuelle de fonctionnement)	28 465.00 €
L'Agora (subvention sur projet)	28 300.00 €

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des 28 votants, l'ensemble des subventions aux associations conventionnées.

Aides aux activités scolaires

Fouritures scolaires (écoles publiques)	
- maternelle (par élève)	49.87€
- primaire (par élève)	53.88 €
Crédits investissement (écoles publiques)	
- forfait par école	945.93 €
- forfait par classe	189.18 €
USEP des écoles publiques (forfait)	286.65 €
Foyer socio-éducatif – Collège Croas ar Pennoc	488.46 €
Collèges publics et privés (par jour et par élève)	
- séjours à l'étranger (min 5 jours)	2.12 €
- classe de nature, mer, neige (min 5 jours)	2.12 €
- Voyages avec programme pédagogique (min 3 jours)	2.12 €
Collèges « sport études » pour classes transplantées	2.12 €
Ecoles élémentaires publiques (par jour et par élève)	
- classe de neige (min 5 jours)	3.37 €
- classe de mer et nature (min 2 jours)	2.28 €
- voyages avec programme pédagogique (min 2 jours)	2.99 €
- classes de découverte sans hébergement (min 2 jours)	1.95 €
(Tarifs également applicables aux élèves scolarisés à Guilers ou aux guiliériens scolarisés à l'extérieur, en établissement spécialisé)	
Transport pour activités (piscine, cinéma...) par élève de l'enseignement public (maternelle et élémentaire)	3.37 €
Arbre de Noël (par élève)	
Ecoles maternelles et élémentaires publiques	5.00 €
Forfait pour enfant handicapé en établissement spécialisé (jusqu'à l'âge de 20 ans)	693.00 €
Fouritures de timbres postaux	
- forfait par école publique (maternelle/primaire)	60.11 €
- forfait infirmerie (collège Croas ar Pennoc)	135.46 €

Le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité des 28 votants, l'ensemble de ces subventions. Six Conseillers Municipaux membres du Bureau d'une association n'ont pas pris part au vote concernant leur association.

Subventions exceptionnelles

Associations	Objet de la subvention	Montant
Les Amis du Vélo	Epreuves cyclistes 2014	2600.00 €
Guilers VTT Nature	Course de VTT 8 et 7 ans au fort de Penfeld	2600.00 €
	14 ^{ème} édition de la chouette Guilérienne	
	Course en relais à pied et vététiste au Fort de Penfeld	
ASG	Mise en place d'une section sportive football dans les deux collèges de Guilers	1000.00 €
ADAO	Festivals « petite » et « grande » marée	500.00 €
Club d'athlétisme	Entre Fort et Château	1300.00 €
	5 ^{ème} édition CROSS du Diabète	
Association du Vélodrome de Brest Ponant Iroise	1 ^{ère} manche Challenge départemental – jeunes	100.00 €
	Championnat départemental	
	1 ^{ère} manche du challenge régional	
Guilers Equit'animation	Championnats régionaux de saut d'obstacles pour poneys	900.00 €
Guilers Accueil	40 ans du club	250.00 €
La flèche gymnique	Championnat départemental	200.00 €
Les Tchoupinous	Intervention de l'EMDG 2 fois par mois à la Maison de l'Enfance	400.00 €
Foyer socio-éducatif du collège Croas ar Pennoc	Championnat de France de CROSS UNSS à Dijon	400.00 €
Association cheval de trait	Championnat d'Europe de débardage à St Bonnet de Joux	450.00 €

Un conseiller municipal, président d'association, n'a pas pris part au vote concernant son association. Le conseil municipal, a adopté, à l'unanimité des 28 votants, l'ensemble de ces subventions.